

FEDELIMA



CHIFFRES CLÉS DE LA FEDELIMA

Données 2024 vol. 1

Juin 2026

www.fedelima.org

L'Observation Participative et Partagée (OPP)

L'un des principaux axes de développement de la FEDELIMA (Fédération des Lieux de Musiques Actuelles) repose sur l'analyse sectorielle des musiques actuelles, dont l'Observation Participative et Partagée constitue à la fois le moteur et le principe d'action fondateur.

La *méthode OPP* est une philosophie d'action reposant sur l'accompagnement et l'implication des parties prenantes tout au long du travail d'enquête. Cette démarche méthodologique favorise la concertation par un travail collectif de diagnostic et d'analyse à partir des données partagées avec les différent-es participant-es.

Menée en coopération avec d'autres organisations et partenaires, l'OPP permet de produire chaque année des ressources et des données qui alimentent l'ensemble des travaux, analyses et études menés par la fédération. Elle contribue ainsi à la connaissance des lieux de musiques actuelles et, plus largement, du secteur culturel.

Ce travail d'observation pérenne, mené annuellement depuis 1999, est aujourd'hui réalisé grâce à la *plateforme GIMIC*, initialement développée par la Fédurok et gérée, depuis 2022, par le *collectif POPP*. Ce processus d'observation, qui associe un outil et une méthode, est désormais partagé avec d'autres organisations professionnelles, réseaux d'acteurs et collectivités publiques.

Les *chiffres clés* qui suivent sont extraits d'une enquête de rayonnement national réalisée par la FEDELIMA avec la participation de ses adhérents, sur la période juin - octobre 2025.

84 % des adhérents ont
renseigné l'ensemble
de leurs données

En 2025, 136 structures sur les 152 adhérents* de la fédération ont participé à l'enquête annuelle, portant sur leur exercice d'activité 2024.

Les informations présentées dans la partie suivante de ce document ne portent toutefois que sur 127 structures ayant renseigné l'ensemble de leurs données, soit 83,6 % des adhérents de type lieux et projets de musiques actuelles de la FEDELIMA.

* Population cible de 152 lieux et projets de musiques actuelles au lancement de l'enquête en juin 2025.

CONTACTS

Hyacinthe Chataigné
Coordinateur de l'observation et des études
hyacinthe.chataigne@fedelima.org
02 40 48 08 85

LA FEDELIMA
11 rue des olivettes - 44000 NANTES
www.fedelima.org

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par le ministère de la Culture - DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) et le CNM (Centre National de la Musique).

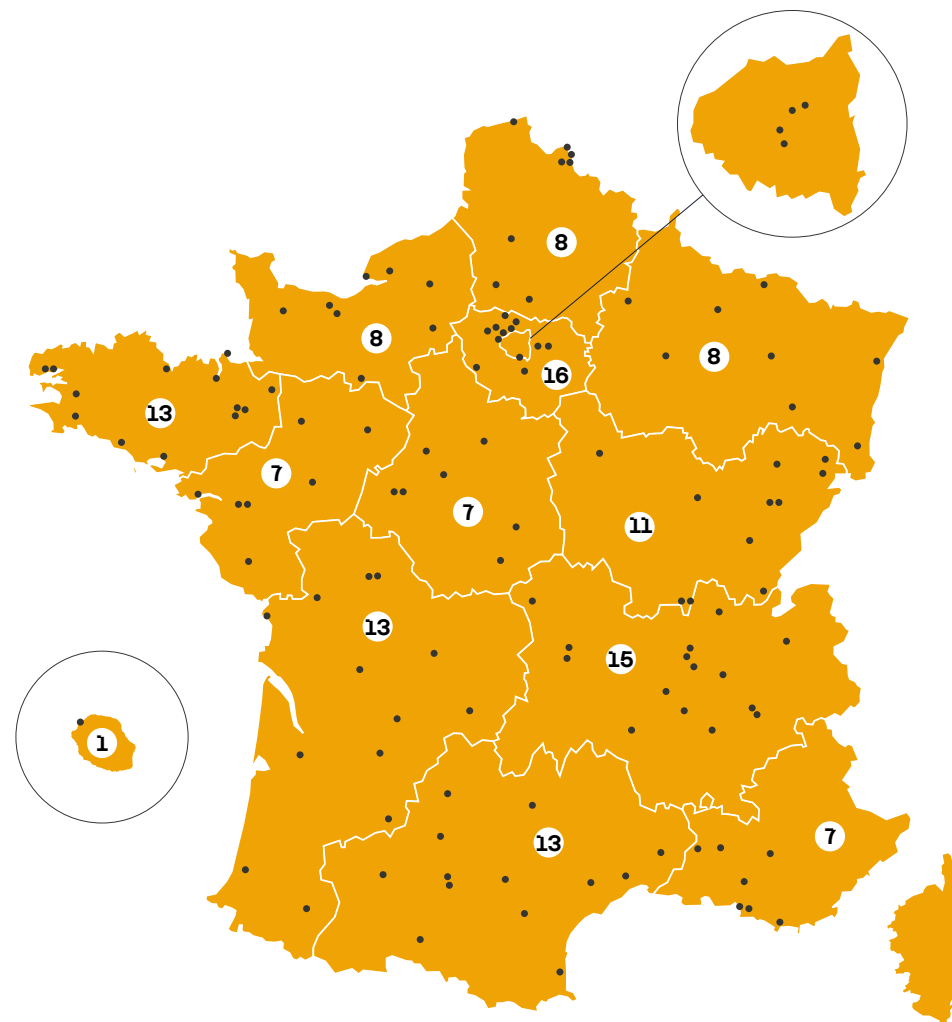
Soutenu
par



Carte des membres de la FEDELIMA ayant participé à l'enquête au cours de l'année 2025

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des adhérents ayant participé à l'enquête annuelle en 2025 :

Le 106 (Rouen) • Le 109 (Montluçon) • Les 4Écluses (Dunkerque) • Le 6MIC (Aix-en-Provence) • Le 6PAR4 (Laval) • Les Abattoirs (Bourgoin-Jallieu) • L'Aéronef (Lille) • Ampli (Billère) • L'Antipode (Rennes) • L'Antre Peaux (Bourges) • L'ARA (Roubaix) • Art'Cade (Sainte-Croix-Volvestre) • L'Astrolabe (Orléans) • L'Autre Canal (Nancy) • Les Bains-Douches (Lignièrès) • Le Bastion (Besançon) • La Belle Électrique (Grenoble) • Le Big Band Café (Hérouville-Saint-Clair) • Bonjour Minuit (Saint-Brieuc) • Bords 2 Scènes (Vitry-le-François) • Le Brise Glace (Annecy) • Le Cabaret Aléatoire (Marseille) • Le Camji (Niort) • Canal 93 (Bobigny) • La Capsule MJC (Manosque) • La Carène (Brest) • Le Cargö (Caen) • La Cartonnerie (Reims) • La Casa Musicale (Perpignan) • La Cave (Argenteuil) • La Cave à Musique (Mâcon) • Le Chabada (Angers) • Le Château Éphémère (Carrières-sous-Poissy) • Le Chato'do (Blois) • La Clef (Saint-Germain-en-Laye) • Le Club (Rodez) • Le Confort Moderne (Poitiers) • Contre-Courant MJC (Belleville-sur-Meuse) • La Coopérative de Mai (Clermont-Ferrand) • Le Coquelicot (Fougères) • La Cordo (Romans-sur-Isère) • La Couveuse (Chadrac) • Le Crescent (Mâcon) • Le Cri'Art (Auch) • Les Cuizines (Chelles) • Des Lendemain Qui Chantent (Tulle) • Les Docks (Cahors) • Le Douze (Cergy) • Dynamo (Lille) • Echo System (Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin) • L'Echonova (Vannes) • L'EMB Sannois (Sannois) • L'Empreinte (Savigny-le-Temple) • L'Épicerie Moderne (Feyzin) • L'Espace Django (Strasbourg) • Espace Julien (Marseille) • La Fabrik à Sons (Bolbec) • Le Fil (Saint-Étienne) • File 7 (Magny-le-Hongre) • Le Florida (Agen) • Le Forum (Vauréal) • La Fraternelle - D'jazz bistro (Saint-Claude) • La Gare (Maubec) • Le Grand Mix (Tourcoing) • La Grange à Musique (Creil) • Le Gueulard Plus (Hayange) • Hiéro Limoges (Limoges) • Hydrophone (Lorient) • L'Inconnue (Talence) • Le Jardin Moderne (Rennes) • Le Kabardock (Le-Port) • Le Kubb (Évreux) • Le Labo (Dinan) • Landes Musiques Amplifiées (Saint-Vincent-de-Tyrosse) • Lo Bolegason (Castres) • La Luciole (Alençon) • La Lune des Pirates (Amiens) • Le Marché Gare (Lyon) • Le Metronum (Toulouse) • Le Moloco (Audincourt) • Le Moulin (Brainans) • Music'Al Sol (Villegly) • Nage Libre (Poitiers) • La Nef (Angoulême) • Le Normandy (Saint-Lô) • Le Noumatrouff (Mulhouse) • La Nouvelle Vague (Saint-Malo) • Le Novomax / Les Polarité[s] (Quimper) • L'Odéon (Tremblay-en-France) • L'Ouvre-Boîte (Beauvais) • Paloma (Nîmes) • Pannonica (Nantes) • Les Passagers du Zinc (Avignon) • Le Périscope (Lyon) • Petit Bain (Paris) • Le Petit Fauchoux (Tours) • Plages Magnétiques (Brest) • Le Plan (Ris-Orangis) • Le Point Éphémère (Paris) • La Poudrière (Belfort) • La Puce à l'Oreille (Riom) • Quai M (La Roche-sur-Yon) • Le Rio Grande (Montauban) • Les Rockomotives (Vendôme) • Le Rocksane (Bergerac) • La Rodia (Besançon) • Run Ar Puñs (Châteaulin) • Le Sans Réserve (Périgueux) • Le Sax (Achères) • La School Of Rock (Blagnac) • Le Silex (Auxerre) • La Sirène (La Rochelle) • SMAC 07 (Annonay) • Le Sonambule (Gignac) • La Source (Fontaine) • La Souris Verte (Épinal) • Stereolux (Nantes) • Superforma (Le Mans) • Tandem (Toulon) • La Tannerie (Bourg-en-Bresse) • Le Temps Machine (Joué-lès-Tours) • Le Tetris (Le Havre) • L'Ubu/ATM (Rennes) • L'Usine à Chapeaux (Rambouillet) • La Vapeur (Dijon) • Victoire 2 (Montpellier) • Le Vip (Saint-Nazaire)



160 lieux et projets en 2025 (1/3)

Les **160 structures** qui adhèrent à la FEDELIMA développent des projets de musiques actuelles d'intérêt général, à travers diverses activités qu'elles mettent en œuvre via un ou plusieurs équipements (certains n'en ont pas) dont elles ont la gestion, que l'on dénomme souvent « lieu », « salle », « club » ou « SMAC¹ ».

Néanmoins, la notion de projet de musiques actuelles ne se limite pas uniquement à un lieu ou un équipement. Elle désigne également un projet artistique et culturel permanent, géré par une équipe professionnelle et sa gouvernance, s'inscrivant en complémentarité d'autres acteurs sur une grande diversité de territoires. Ces structures s'incarnent à travers différentes tailles d'équipes et d'équipements, d'histoires et de projets artistiques et culturels.

Elles fondent leurs activités sur une approche globale des pratiques artistiques et culturelles, tant amateurs que professionnelles et porteuses de sens et d'identité pour les personnes tant individuellement que collectivement. Elles s'inscrivent ainsi dans le respect des droits culturels², en favorisant la coopération entre les différents acteurs, le décloisonnement des projets et

¹ Le terme « SMAC » (Scène de Musiques Actuelles) renvoie au label d'État créé en 1998. Ce label est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication à des structures qui assurent des missions de diffusion (concerts), d'accompagnement des pratiques, de l'amateur au professionnel (répétition, enregistrement, formation, ressource, création, etc.) et des actions culturelles sur le territoire, dans le domaine des musiques dites « actuelles ». Ce terme est aujourd'hui trop fréquemment utilisé de manière générique par les pouvoirs publics et les professionnels pour seulement les désigner. Il est pourtant important de préciser, afin d'éviter toute confusion, que seuls 89 adhérents de la FEDELIMA sont en réalité labellisés SMACs par l'État en 2025, soit 55,6 % des adhérents.

² La reconnaissance des droits culturels a été introduite, par un amendement du Sénat à l'article 103 (anciennement article 28A) de la [loi NOTRe](#). Il y est précisé que « la responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncé par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ».

le partage des cultures, dans une perspective de renforcement de la liberté d'expression et de création, de la responsabilité partagée et du dialogue entre les personnes.

Profil des 160 adhérents au 31 décembre 2025 :

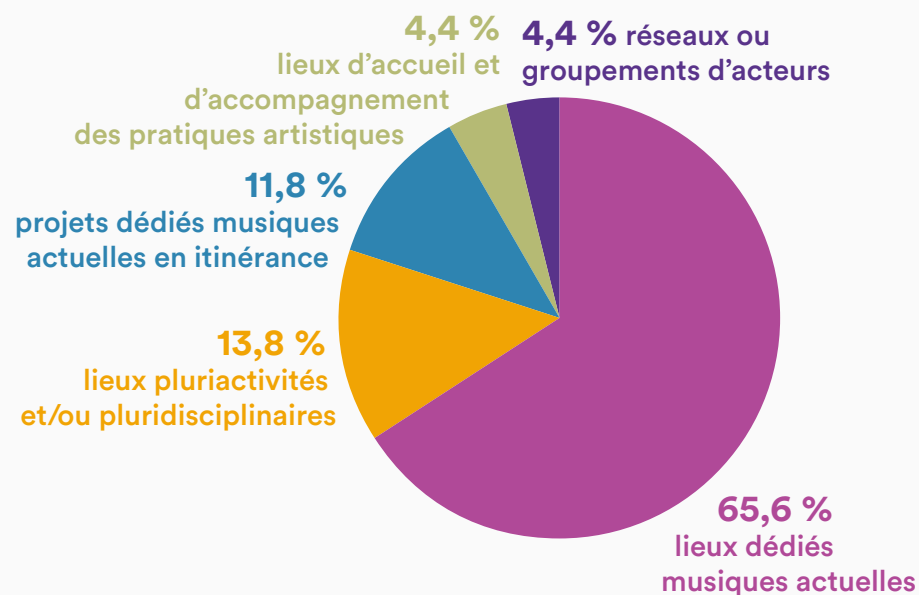
- **24 ans** d'existence en moyenne (activité musiques actuelles)
- **Répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain** (à l'exception de la Corse) **ainsi qu'à La Réunion**
- **71,8 %** sont **en milieu urbain**, 18,8 % sont sur un territoire urbain en environnement rural³ et 9,4 % en milieu rural
- **76,3 %** sont des **associations loi 1901** et **15,6 %** sont des **Établissements publics locaux (EPL)**
- **55,6 %** sont labellisés **SMAC par l'État**
- **8,9 %** sont en **Délégation de Service Public (DSP)**
- **74,8 %** appliquent la **convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC)** et **16,4 %** la **convention collective ECLAT (ex animation)**

³ Cette catégorie concerne les structures implantées dans des petites villes (moins de 20 000 habitant-es) ou villes moyennes (moins de 40 000 habitants) qui sont dans un environnement rural, c'est-à-dire dans des intercommunalités dépassant de peu le nombre d'habitants de la ville centre et sur des territoires départementaux à faible densité de population (inférieure à 70 habitants/km²).

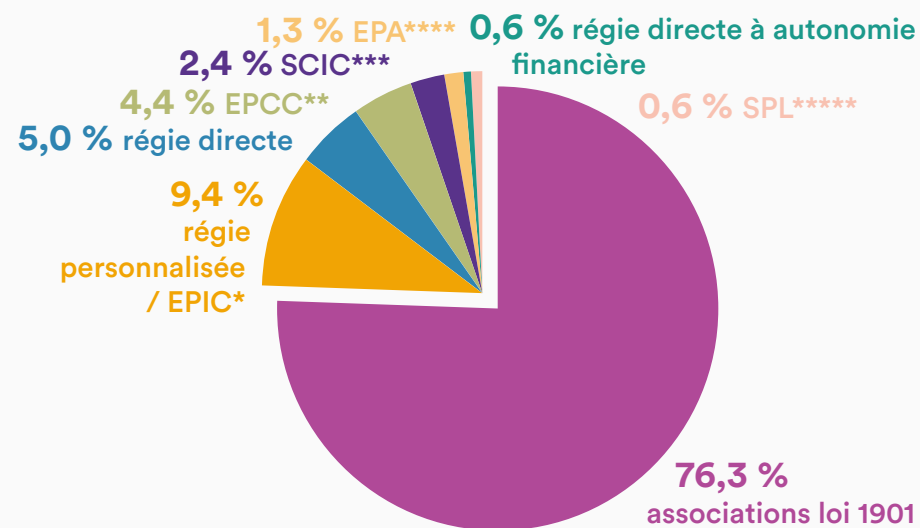
160 lieux et projets en 2025 (2/3)

au 31 décembre 2025

Les types de structures



Les modes de gestion



*Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial / ** Etablissement Public de Coopération Culturelle / *** Société coopérative d'intérêt collectif
**** Etablissement Public Administratif / ***** Société Publique Locale

160 lieux et projets en 2025 (3/3)

Les 160 structures membres de la FEDELIMA peuvent être réparties en 5 grandes catégories de projets avec des spécificités et des modes de structuration différents.

4,4 % sont des lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques (soit 7 structures)

Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet autour de l'accompagnement des pratiques de musiques actuelles que ce soit par la proposition de cours, la mise en place de résidences, de préproductions accompagnées (...) et dont la diffusion de concerts n'est pas l'activité principale et première.

4,4 % sont des réseaux ou groupements (soit 7 réseaux)

Cette catégorie intègre les structures de type réseaux ou groupements d'acteurs ayant une activité convergente et complémentaire avec celle de la fédération et dont les actions ou services participent à la structuration et au développement de la filière des musiques actuelles.

65,6 % sont des lieux dédiés aux musiques actuelles (soit 105 structures)

Cette catégorie intègre les structures dont l'ensemble des activités (diffusion, accompagnement, actions culturelles, etc.) est dédié aux musiques actuelles.

11,8 % sont des projets en itinérance dédiés aux musiques actuelles (soit 19 structures)

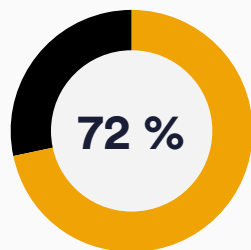
Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet culturel à l'année mais qui n'ont pas d'équipement dédié et qui développent un projet en itinérance sur un territoire.

13,8 % sont des lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires (soit 22 structures)

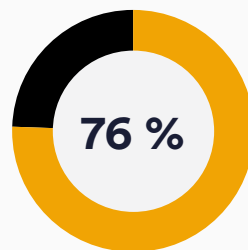
Cette catégorie intègre les structures qui mènent un projet qui n'est pas exclusivement dédié aux musiques actuelles. Ainsi, elles développent un pôle, un service, une part de leur activité autour des musiques actuelles, mais mènent également leurs activités autour d'autres disciplines artistiques (arts numériques, arts plastiques, danse, etc.) ou d'autres domaines d'activité (loisirs, sports, social, etc.).

Les types de structures et de projets

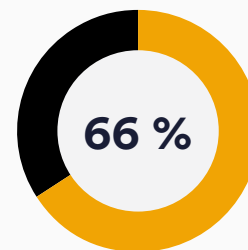
Implantés
en milieu urbain



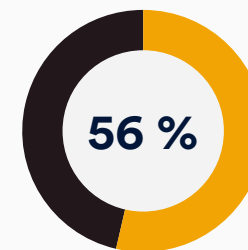
Associations
loi 1901



Lieux dédiés
musiques actuelles



Labellisés
SMAC par l'État

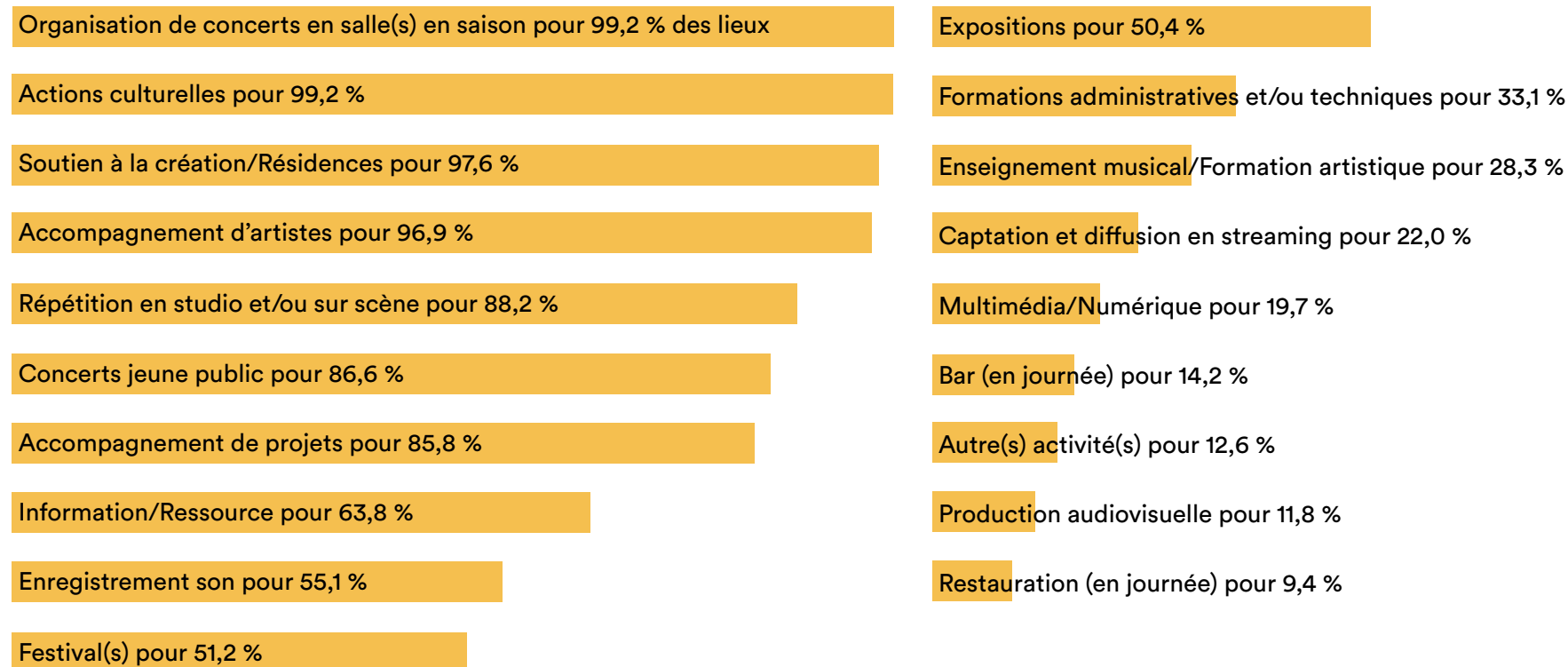


Les activités des lieux en 2024

Bien que la programmation et l'organisation de concerts demeurent historiquement le cœur de métier des lieux/projets de musiques actuelles, cette activité originelle s'intègre désormais dans une dynamique de projet beaucoup plus large. On recense ainsi à la FEDELIMA près d'une

vingtaine d'activités et/ou services proposés par les structures. Les activités d'organisation de concerts en salle(s), d'accompagnement d'artistes, d'actions culturelles et de résidences et créations étant intégrées au projet de plus de 90 % des structures.

Les structures proposent en moyenne 10 activités / services différents :
(minima : 5 et maxima : 17)



L'organisation de concerts en 2024 (1/3)

En salle (127 répondants)

- **596 places, jauge moyenne pour les salles de concert principales**
(allant de 72 à 2 000 places / médiane¹: 500)
- **56,7 % des lieux disposent d'une seconde salle de concert (« club ») en complément de leur salle de concert principale**
(d'une jauge de 244 places en moyenne / médiane : 200)
- **8 964 dates / soirées organisées par an**
(71 en moyenne par lieu / médiane : 61)
- **2 481 665 entrées sur l'ensemble des répondants (payantes + exonérées + gratuites) en salle (hors festivals) par an**
(19 541 en moyenne par lieu / médiane : 11 374)
- **15 354 artistes / formations programmé-es par an**
(121 en moyenne par lieu / médiane : 90)
- **16,2 € prix moyen d'un billet plein tarif (hors festivals)**
(médiane : 16,0 €)

En festival (55 répondants)

- **55 lieux (44,4 %) organisent au moins 1 festival par saison**
(1 festival en moyenne par lieu / médiane : 1)
- **447 499 entrées (payantes + exonérées + gratuites) cumulées pour l'ensemble des 74 festivals organisés**
(6 780 entrées en moyenne par festival / médiane : 1 817 entrées)

¹En statistique, la médiane est la valeur qui divise en deux parties la population observée, de telle sorte que chaque partie contienne le même nombre de valeurs. Ainsi, il y aura autant de valeurs qui seront au-dessus de la médiane que de valeurs en dessous.

596

places, jauge de la salle principale
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

121

artistes ou formations programmé-es par an et lieu
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

71

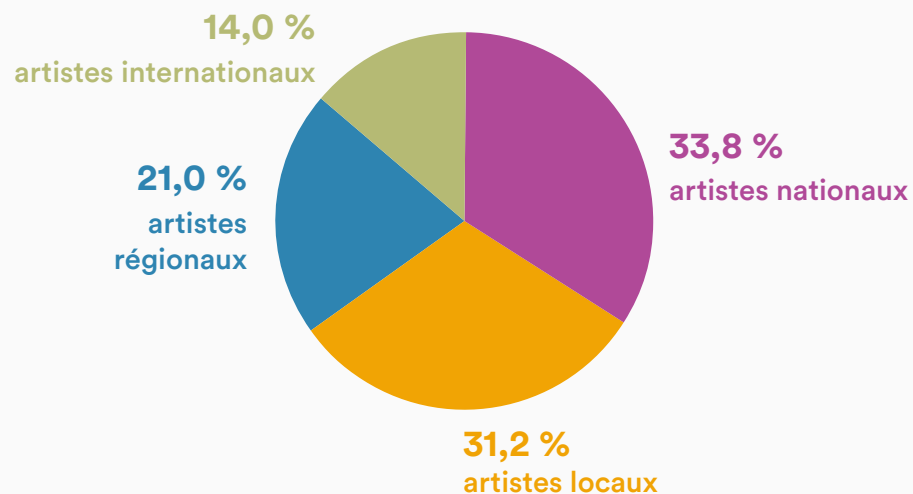
dates / soirées organisées par an et lieu
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

19 541

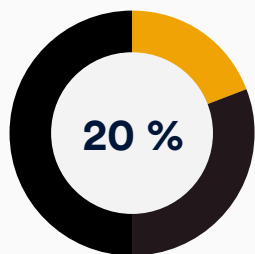
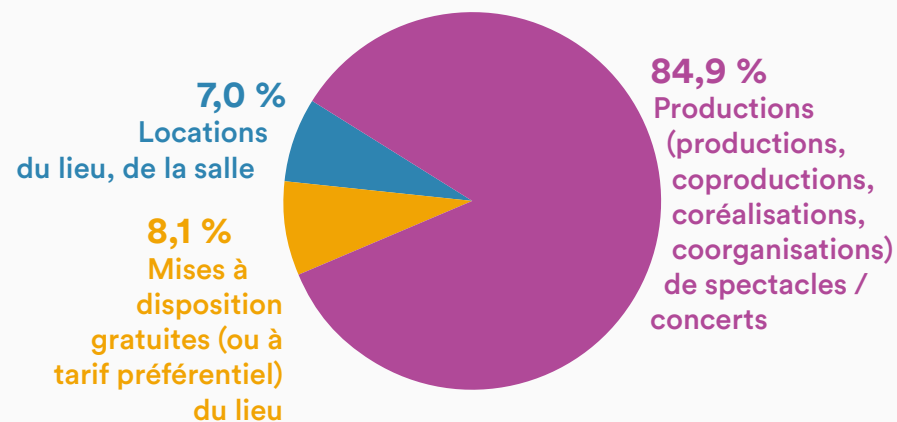
entrées en salle par an et lieu
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

L'organisation de concerts en 2024 (2/3)

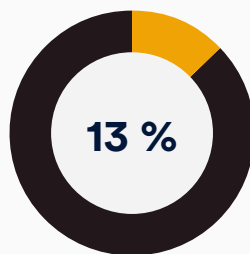
Provenance géographique des 15 354 artistes solos/formations diffusé·es en salle



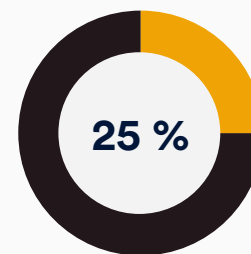
Répartition par type des 8 964 dates/soirées organisées en salle



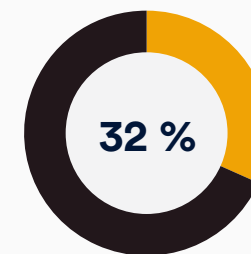
Dates / soirées organisées hors les murs (hors festivals)



Concerts / représentations spectacles « jeune public »



Dates / soirées organisées avec ou par une association locale

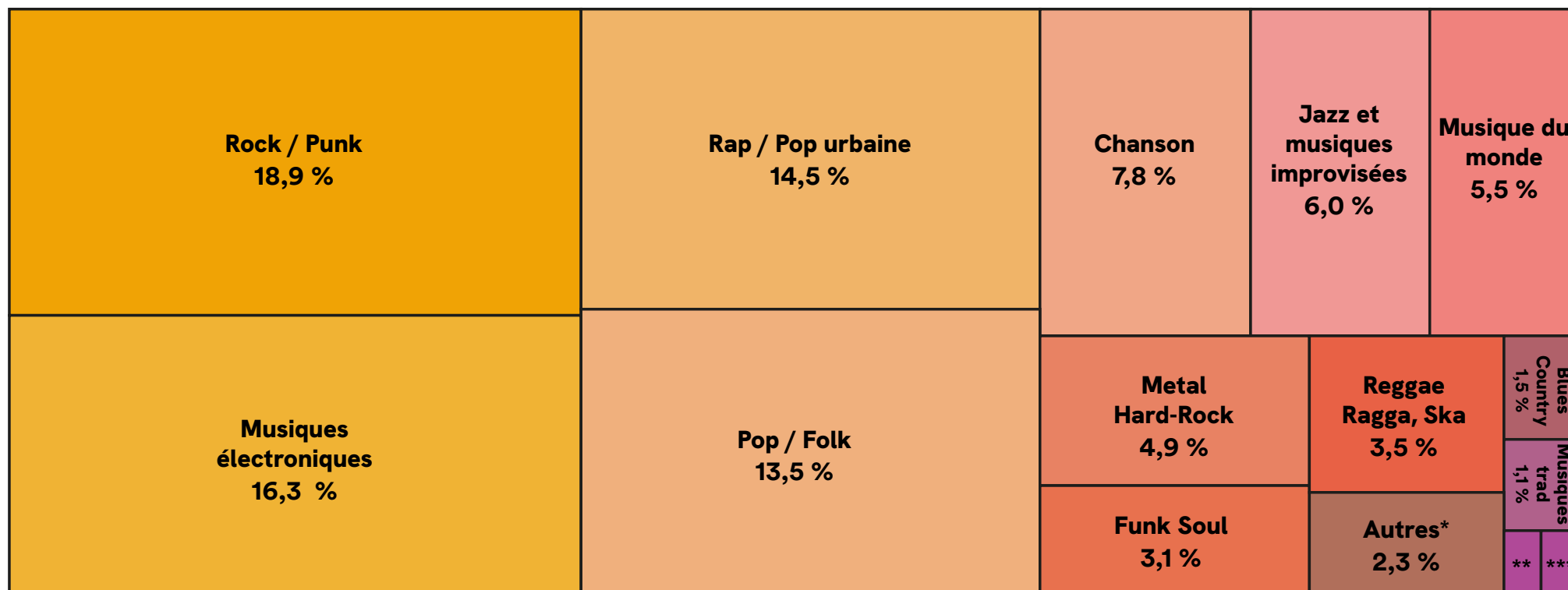


Dates / soirées avec entrées gratuites

L'organisation de concerts en 2024 (3/3)

Répartition des esthétiques programmées

sur 12 809 artistes solos et formations pour lesquels une esthétique musicale a été renseignée



* Autres : Air Guitare / Humour / Autres styles...

Mais aussi : **Fanfare, Orphéons, Chorales (0,6%) et ***Musique contemporaine (0,5%)

Cette nomenclature de styles musicaux a été travaillée et arrêtée par un groupe de travail composé de programmeur-rices de lieux de musiques actuelles ainsi que de sociologues et musicologues.

Les activités des lieux en 2024 (1/3)

Les actions culturelles

99,2 % des 127 structures déclarent mettre en œuvre des projets d'actions culturelles (soit 126 structures).

Ces projets d'actions culturelles ont été menés en direction de 258 427 personnes (soit 2 287 personnes en moyenne par structure) à travers un total de 6 350 séances ou actions ponctuelles (soit 58 actions en moyenne par structure).

Une très large majorité des structures (98,3 %) ont déployé ces actions en direction des publics scolaires. Au total, 131 783 élèves issus des écoles primaires, collèges et lycées y ont pris part, représentant en moyenne 1 569 élèves par structure. Ces interventions se sont traduites par 294 heures de transmission en temps scolaire par structure, sur l'année 2024.

En 2024, 66,7 % des structures déclarent mener des actions culturelles auprès d'habitant-es des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Au total, 979 actions ponctuelles ou séances ont été organisées dans ces quartiers, soit 15,4 % de l'ensemble des actions culturelles recensées par les structures répondantes. Cela représente en moyenne 15 actions par structure. Ces initiatives ont bénéficié à 33 713 personnes, soit 535 participant-es en moyenne par structure.

Par ailleurs, 50,4 % des structures déclarent mener des actions culturelles auprès d'habitant-es de territoires ruraux. Au total, 838 actions ponctuelles ou séances ont été organisées en milieu rural, soit 13,2 % de l'ensemble des actions culturelles recensées par les structures répondantes. Cela représente en moyenne 17 actions par structure. Ces initiatives ont bénéficié à 26 554 personnes, soit 577 participant-es en moyenne par structure.

Typologies d'actions culturelles menées par les structures :

Rencontres avec des artistes : 94,2 % des actions culturelles

Ateliers de pratique artistique : 93,8 %

Visites du lieu : 90,8 %

Créations participative/partagée avec un public spécifique : 85 %

Ateliers de sensibilisation : 83,3 %

Diffusions en milieu scolaire, périscolaire ou lieu d'accueil de l'enfant : 75 %

Conférences/débats : 56,7 %

Résidences en milieu scolaire, périscolaire ou lieu d'accueil de l'enfant : 53,3 %

Répétitions publique : 48,3 %

Formations des acteur-ices de l'éducation artistique et culturelle : 20,8 %

Autres types d'actions : 15,8 %

Personnes/populations impliquées dans les projets d'actions culturelles :

Scolaires : 98,3 %

Personnes du champ social : 72,6 %

Familles : 70,1 %

Personnes en milieu socio-éducatif : 68,4 %

Habitant-es des QPV : 66,7 %

Personnes en situation de handicap : 63,2 %

Personnes ayant déjà une pratique en amateur : 57,3 %

Habitant-es en territoires ruraux : 50,4 %

Personnes en milieu carcéral : 47,0 %

Seniors : 44,4 %

Personnes en milieu hospitalier : 40,2 %

Autres bénéficiaires : 9,4 %

Les activités des lieux en 2024 (2/3)

La création et les résidences d'artistes

97,6 % des 127 structures déclarent accueillir des artistes en résidence (soit 124 structures).

Elles ont accueilli en résidence en moyenne 15 artistes solos/formations différent-es (soit un total de 1 757 artistes solos/formations), pour un nombre cumulé moyen de 60 jours de résidences par structure.

L'accompagnement artistique

96,9 % des 127 structures déclarent avoir une activité d'accompagnement artistique (soit 123 structures).

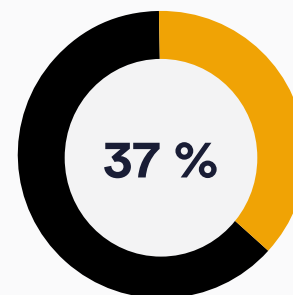
Elles accompagnent en moyenne 26 artistes solos/formations différent-es (soit un total de 2 815 artistes solos/formations), dont 13 artistes solos/formations accompagné-es dans la durée (pour un total de 1 331 artistes/groupes). Cet accompagnement artistique dans la durée est d'au minimum 3 jours consécutifs et associant des moyens financiers, matériels et humains mis à disposition.

La répétition

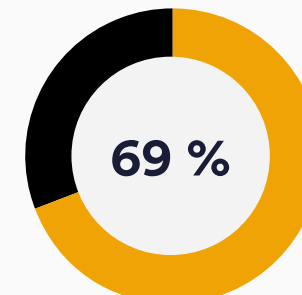
88,2 % des 127 structures répondantes déclarent avoir une activité de répétition en studio ou sur scène (soit 112 structures).

Parmi ces répondants, 87 structures déclarent disposer de studios de répétition aménagés et dédiés à cette activité (soit 68,5 % de l'ensemble des structures). 4 studios de répétition en moyenne par équipement (344 studios recensés au total), qui sont fréquentés par 115 artistes solos/formations en moyenne (pour un total de 11 151 artistes solos/formations).

Structures équipées
d'un studio
d'enregistrement



Structures équipées
d'au moins un studio
de répétition



15

artistes solos / formations accueilli-es en résidence de création
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

26

artistes solos / formations accompagné-es artistiquement
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

115

artistes solos / formations fréquentant les studios de répétition
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

1 569

élèves/scolaires associé-es à des projets d'actions culturelles
EN MOYENNE PAR STRUCTURE

Les activités des lieux en 2024 (3/3)

L'enregistrement son

55,1 % des 127 structures déclarent avoir une activité d'enregistrement son en studio ou sur scène (soit 70 structures).

Parmi ces répondants, 47 structures déclarent disposer d'un studio d'enregistrement son dédié à cette activité (soit 37 % de l'ensemble des structures). Cette activité a permis, en moyenne par structure, à 14 artistes solos/formations d'enregistrer leur(s) création(s) (soit un total de 658 artistes solos/formations). Les prises d'enregistrement son des artistes solos/formations se pratiquent principalement en studio d'enregistrement (pour 77,0 % des structures), sur scène (pour 55,7 % des structures) ou en studio de répétitions (pour 70,5 % des structures).

La transmission et l'enseignement musical

28,3 % des 127 structures déclarent avoir une activité de transmission et d'enseignement musical (soit 36 structures).

Cette activité a permis, en moyenne par structure, à 137 personnes de suivre des cours d'enseignement musical/formation artistique en format individuel ou collectif (soit un total de 3 551 personnes recensées).

La captation et diffusion en streaming

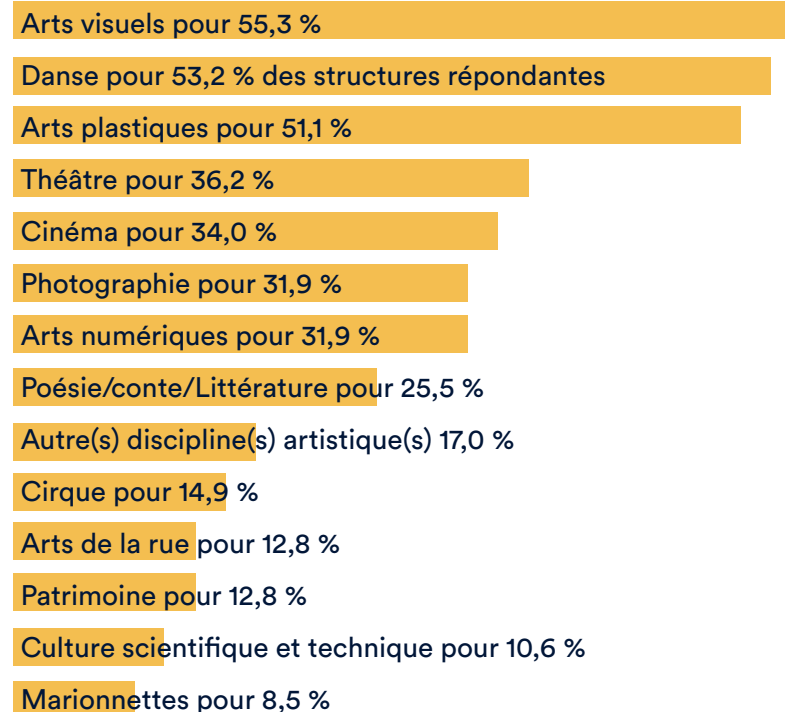
22 % des 127 structures déclarent avoir une activité de captation et de diffusion en streaming (soit 28 structures).

Les structures concernées ont accueilli, produit ou diffusé 18 captations en moyenne (soit un total de 194 captations) pour 14 artistes solos/formations différents (soit un total de 138 artistes solos/formations). Ces captations ont pour objet l'enregistrement de concerts d'artistes/groupes (81,8 %), la réalisation de vidéos promotionnelles (54,5 %) ou de portraits d'artistes/groupes (45,5 %), la diffusion d'émissions de télévision (36,4 %) ou de radio (27,3 %).

Les autres disciplines artistiques

Cet indicateur rend compte de la transdisciplinarité des projets artistiques et culturels développés par les lieux de musiques actuelles. En effet, 37,0 % des 127 structures répondantes déclarent intégrer d'autres disciplines artistiques que les musiques actuelles (soit 47 structures).

Répartition des disciplines artistiques (autres que la musique) intégrées aux projets artistiques et culturels des 47 structures transdisciplinaires :



Les moyens humains en 2024 (1/2)

Les projets des structures qui adhèrent à la FEDELIMA sont portés et mis en œuvre au quotidien par des équipes de salarié-es (également appelé-es « permanent-es »), renforcées selon l'intensité de l'activité par l'emploi de personnels intermittents (technicien·nes et/ou artistes) et/ou la participation de bénévoles. Pour la quasi-totalité des lieux, il est important de rappeler que des bénévoles participent à la mise en œuvre du projet via une grande diversité d'implications (accueil artistes, communication, technique, accueil public, etc.).

- **1 671 salarié-es permanent-es (CDI + CDII + CDD de plus de 6 mois)** travaillant dans les 127 lieux ayant participé à l'enquête (13 en moyenne par lieu / médiane : 11 / minima : 1 et maxima : 75)
- **1 344 salarié-es permanent-es en équivalents temps plein (ETP)** (10,6 ETP en moyenne par lieu / médiane : 9,5)
- **14 471 salarié-es hors permanent-es** (artistes et technicien·ne·s intermittente·s, intervenante·s, CDD de moins de 6 mois, apprenti·es, etc.) employé·es par les 127 lieux (114 en moyenne par lieu / médiane : 85)
- **402 stagiaires et 91 services civiques** (3 stagiaires et 1 service civique en moyenne par lieu)
- **7 019 bénévoles** (63 en moyenne par lieu / médiane : 45)

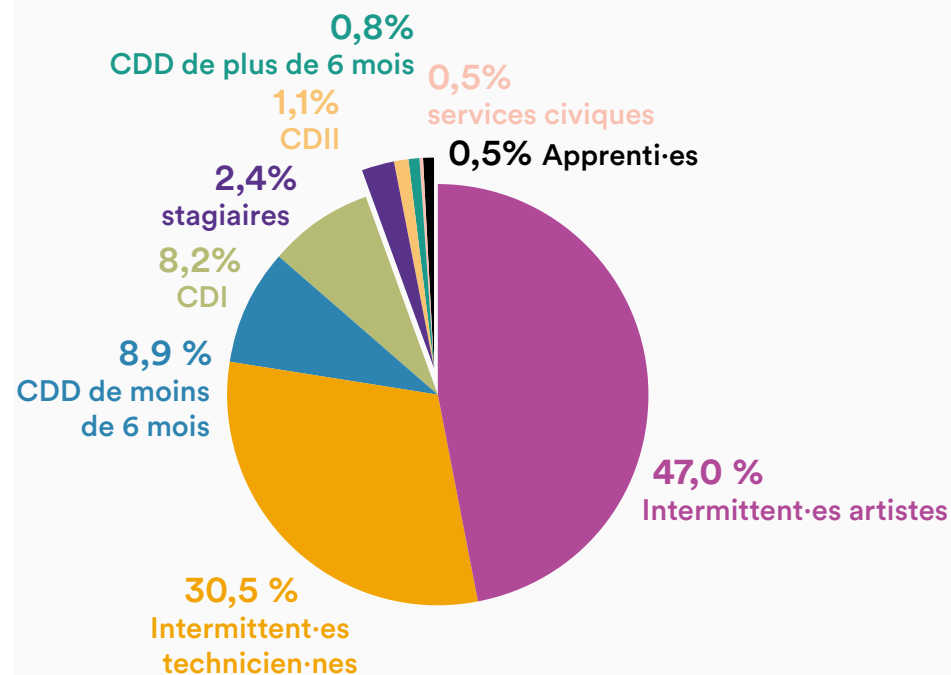
Les équipes de salarié-es permanent-es sont composées d'hommes et de femmes occupant des fonctions de direction, programmation artistique, administration, production, communication, transmission, formation et accompagnement des pratiques, actions culturelles et médiation, accueil des publics, activités techniques, maintenance et entretien, etc. Certains de ces projets, à échelle plus réduite, sont également menés sans salarié-e mais par leur gouvernance et l'implication de bénévoles.



Les moyens humains en 2024 (2/2)

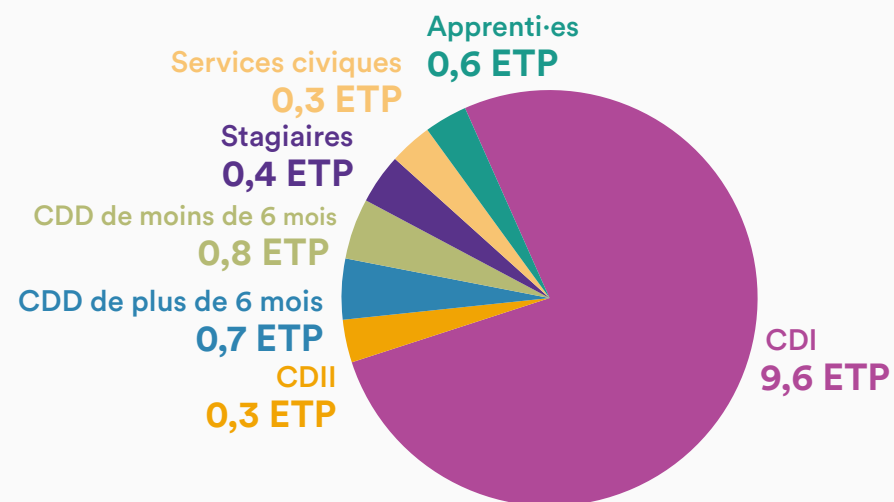
Répartition de l'emploi (en effectifs)

(dont 16 142 salarié·es et 493 stagiaires & services civiques)



Equipe type en ETP

(hors intermittent·es / CDDU artistes et technicien·nes)



Parité et égalité de genre en 2024 (1/2)

Sur l'ensemble de ses réflexions et actions en faveur de l'égalité, la FEDELIMA agit pour une inclusion des enjeux de genres au-delà de la binarité femme-homme. Néanmoins, sur cette partie de recueil de données statistiques, les éléments chiffrés étant remontés par les structures et non par les personnes directement, la FEDELIMA a fait le choix de conserver les données sexuées liées à l'état civil, ne pouvant garantir une auto-détermination des personnes elles-mêmes sur leur genre.

Depuis 2016, dans une logique de coopération et de complémentarité avec d'autres réseaux, organisations professionnelles et différents acteurs, la FEDELIMA observe et questionne les problématiques de diversité et d'égalité dans les musiques actuelles via une double entrée.

D'une part, elle les interroge d'une manière transversale à la mise en œuvre de son projet, via notamment le recueil et l'analyse de données quantitatives et qualitatives ; l'organisation de temps de rencontres, de débats nationaux, voire européens ; l'implication dans différents groupes de travail et réseaux.

D'autre part, depuis 2019, avec le soutien du ministère de la Culture – DGCA, du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et du Centre national de la musique, la FEDELIMA coordonne plusieurs projets visant à favoriser l'égalité dans les musiques populaires. Ces initiatives agissent en termes de valorisation et de production de ressources, d'accessibilité à certaines fonctions, de durabilité dans les carrières, de mise en réseau et d'insertion professionnelle. Elles permettent aussi une observation plus fine des freins à l'égalité de genre dans les musiques actuelles. Il s'agit essentiellement :

- De dispositifs de mentorat pour les femmes, personnes minorisées de genre et les artistes qui travaillent et créent dans les musiques actuelles (Wah!, Wah'ts up! et Pulse!)
- De projets visant à une meilleure prise en compte des enjeux de genre dans les structures de musiques actuelles (Reflex!)
- Du développement et de l'alimentation d'une plateforme ressource pour l'égalité dans les musiques : www.wah-egalite.org

Les données qui suivent illustrent, via des éléments chiffrés, la place des femmes, tant dans les structures de musiques actuelles qu'au travers des pratiques artistiques qu'elles accueillent et accompagnent.

L'emploi des femmes dans les structures de musiques actuelles membres de la FEDELIMA

48,5 % de femmes salariées

sur la totalité des 1 671 salarié-es permanent-es (CDI, CDII et CDD de plus de 6 mois)

34,6 % des structures sont dirigées par des femmes

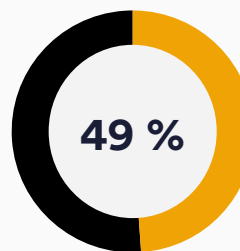
(elles assurent la fonction de direction générale seules dans 27,6 % des 127 structures et de manière partagée dans 7,0 % d'entre elles)

41 % de femmes cadres

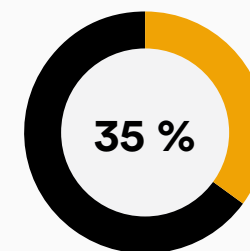
en moyenne par structure sur le total des 568 cadres recensé-es

Pour 27,2 % des structures, le plus haut salaire est perçu par une femme.

La parité dans les équipes permanentes



de salariées
permanentes



de directrices
ou codirectrices

Parité et égalité de genre en 2024 (2/2)

Les enjeux d'égalité et de parité s'observent et se mesurent également au travers des choix de programmation et de soutien au développement des pratiques musicales. Aussi depuis plusieurs années, la FEDELIMA et ses membres se sont engagés sur un comptage des artistes femmes sur scènes, des techniciennes qui les accompagnent ainsi que des musiciennes qui répètent dans les studios

de répétition des lieux de musiques actuelles. Autant de données qui permettent une prise de conscience plus objective de la réalité et une mise en œuvre de leviers d'actions possibles pour contribuer à davantage de parité sur l'entrée des pratiques musicales et de la diffusion.

Les musiciennes sur scène & dans les studios de répétition

120 structures ont ainsi recensé le nombre de musiciennes programmées sur scène et 84 structures les usagères des studios de répétition.

23,8 % des artistes programmé·es sont des femmes

(soit 10 847 femmes sur un total de 45 650 artistes / musicien·nes recensé·es)

24,5 % sont leadeuses de leur groupe

(soit 3 768 groupes sur un total de 15 354 groupes recensés)

15,2 % des usager·ères des studios de répétition sont des musiciennes

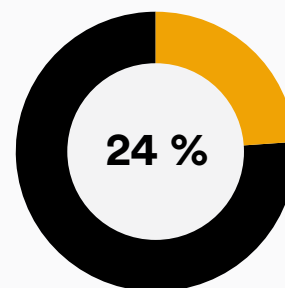
(soit 4 572 femmes sur un total de 30 145 pratiquant·es recensé·es)

Les techniciennes et la scène

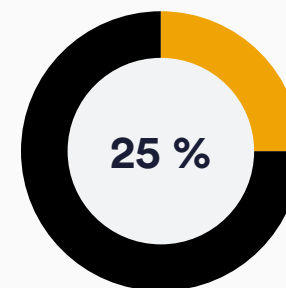
Les structures ont par ailleurs recensé le nombre de techniciennes (principalement lumière et sonorisation) accompagnant les plateaux artistiques.

16,4 % sont des techniciennes

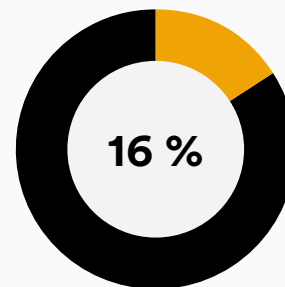
(soit 798 femmes sur un total de 4 876 technicien·nes)



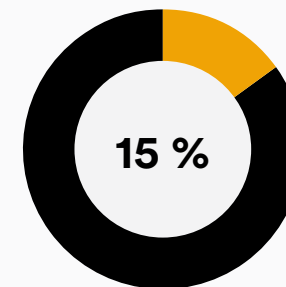
de musiciennes
sur scène



de leadeuses
de leur groupe



de techniciennes
sur scène



de musiciennes en studio
de répétition

Chiffres-clés parité de la FEDELIMA données évolutives 2017 – 2024

Les données recueillies mettent en évidence certains progrès en matière d'égalité professionnelle. La part de femmes parmi les salarié·es permanent·es atteint 48,5 % en 2024 (contre 41 % en 2017), et celle des femmes cadres 41 % (contre 30,6 % en 2017), traduisant une certaine avancée vers une meilleure représentation dans l'emploi pérenne et à responsabilité au sein des équipes des structures membres de la FEDELIMA.

D'autres indicateurs montrent toutefois une progression plus limitée. Après plusieurs années autour de 30 %, la part de directrices ou co-directrices at-

teint 34,6 % en 2024, tandis que la présence des femmes dans les instances de gouvernance progresse lentement mais régulièrement (42,6 % en 2024 contre 37,8 % en 2018).

Dans les pratiques artistiques et techniques, la sous-représentation des femmes reste marquée, bien que certains signaux positifs émergent, comme l'augmentation du nombre de techniciennes accompagnant les artistes (16,4 % en 2024 contre 10 % en 2017).

Indicateurs clés	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Part de femmes sur la totalité des salarié·es permanent·es	41,0 %	39,4 %	42,3 %	44,3 %	46,1 %	46,5 %	45,7 %	48,5 %
Part de femmes sur l'ensemble des cadres	30,6 %	32,3 %	36,3 %	34,7 %	35,9 %	35,7 %	39,2 %	41,0 %
Part de directrices ou co-directrices en fonction de direction / coordination	-	25,5 %	33,1 %	32,2 %	31,2 %	29,3 %	30,8 %	34,6 %
Part de femmes membres des gouvernances	-	37,8 %	38,3 %	39,0 %	40,4 %	40,9 %	42,3 %	42,6 %
Part de musiciennes sur scène	14,8 %	15,3 %	17,4 %	22,0 %	22,0 %	20,8 %	22 %	23,8 %
Part de musiciennes leadeuses de leur groupe / formation	-	25,8 %	25,3 %	20,7 %	30,6 %	-	25,7 %	24,5 %
Part de musiciennes en studios de répétition	12,8 %	11,9 %	15,1 %	14,4 %	15,8 %	16,2 %	15,4 %	15,2 %
Part de techniciennes qui accompagnent des équipes artistiques au plateau	10,0 %	8,8 %	10,9 %	11,3 %	12,1 %	12,2 %	14,9 %	16,4 %

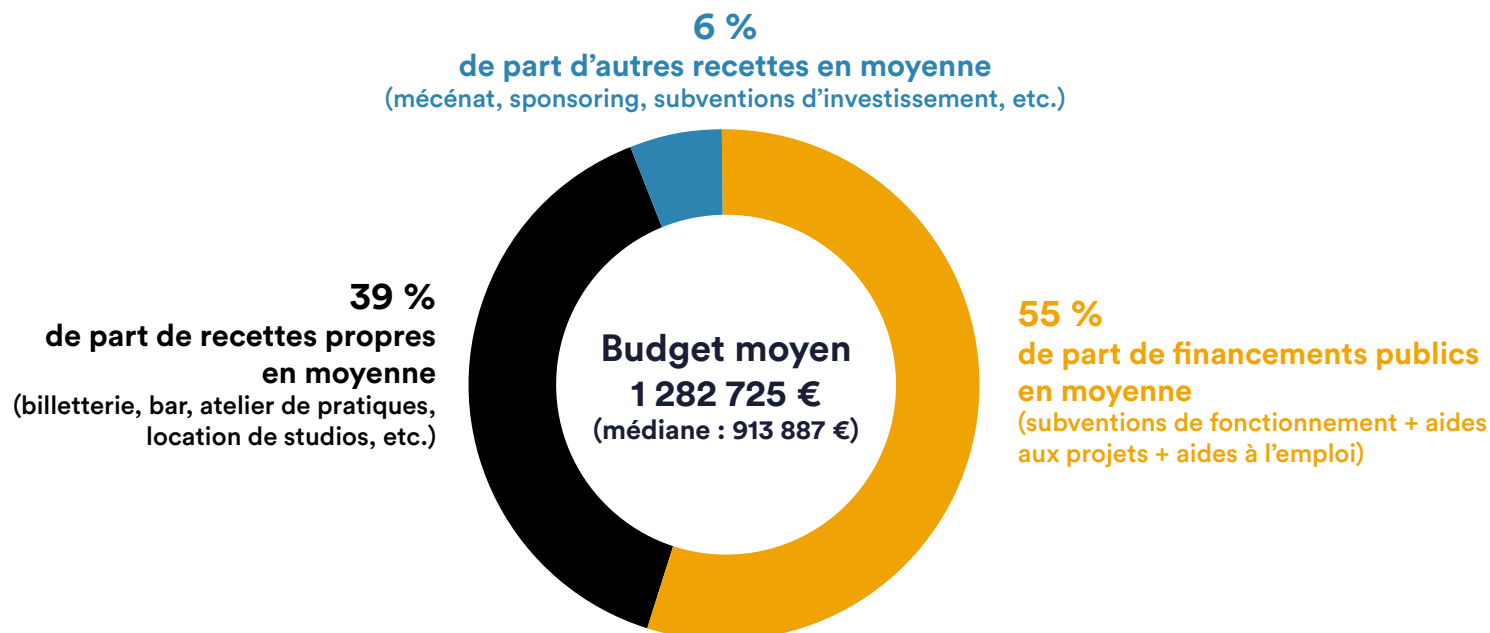
Les budgets en 2024 (1/2)

Les projets de musiques actuelles qui adhèrent à la FEDELIMA sont pour une très grande majorité soutenus par les partenaires publics (État et services déconcentrés, collectivités territoriales, etc.) au regard des missions d'intérêt général auxquelles ils font écho et qui sont développées pour les personnes sur leur territoire.

Ces missions d'intérêt général répondent notamment aux enjeux de découverte artistique, de sensibilisation, d'accompagnement des pratiques, d'éducation artistique et culturelle, de conseil administratif et/ou technique, ainsi que de soutien à l'insertion professionnelle des artistes. Elles s'inscrivent dans une politique tarifaire qui encourage le développement des pratiques artistiques pour toutes et tous et facilite l'accès du plus grand nombre aux différents services proposés.

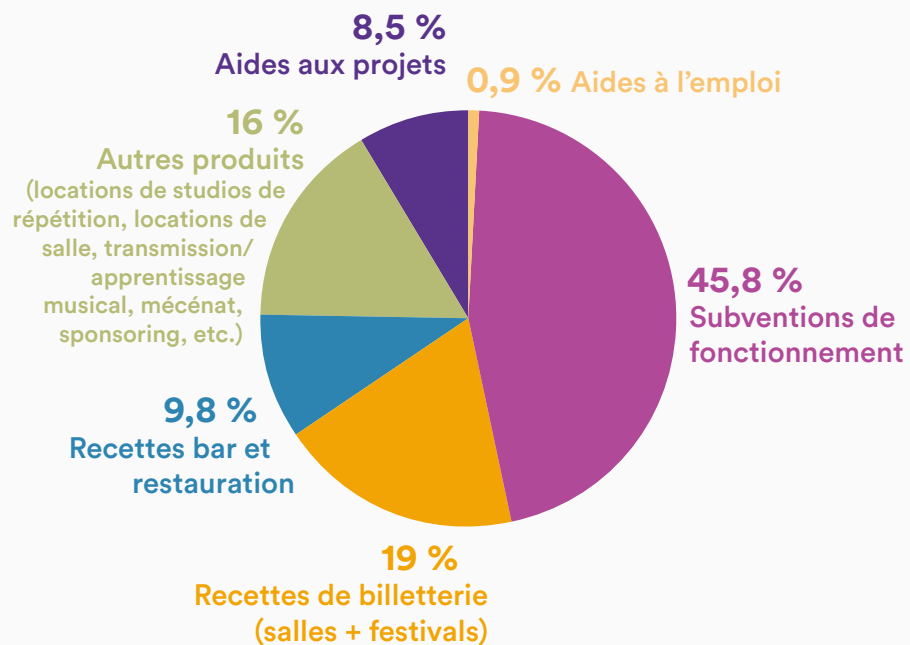
En 2024, le budget moyen des lieux s'élève à environ 1,3 million d'euros. Les principales dépenses concernent les charges de personnel, qui représentent en moyenne 44 % du total. Concernant les produits, 39 % proviennent des activités développées par les structures, notamment les recettes de billetterie de concerts organisés en salles et festivals (19 %), ainsi que les recettes de bar et de restauration (10 %).

Les subventions de fonctionnement restent la principale source de financement, couvrant en moyenne 46 % du budget. Parmi elles, 77 % proviennent des collectivités territoriales, avec une prédominance des villes et agglomérations (59 %). Ces moyennes masquent des disparités notables, liées à la nature des activités dominantes et à l'implantation géographique des structures.

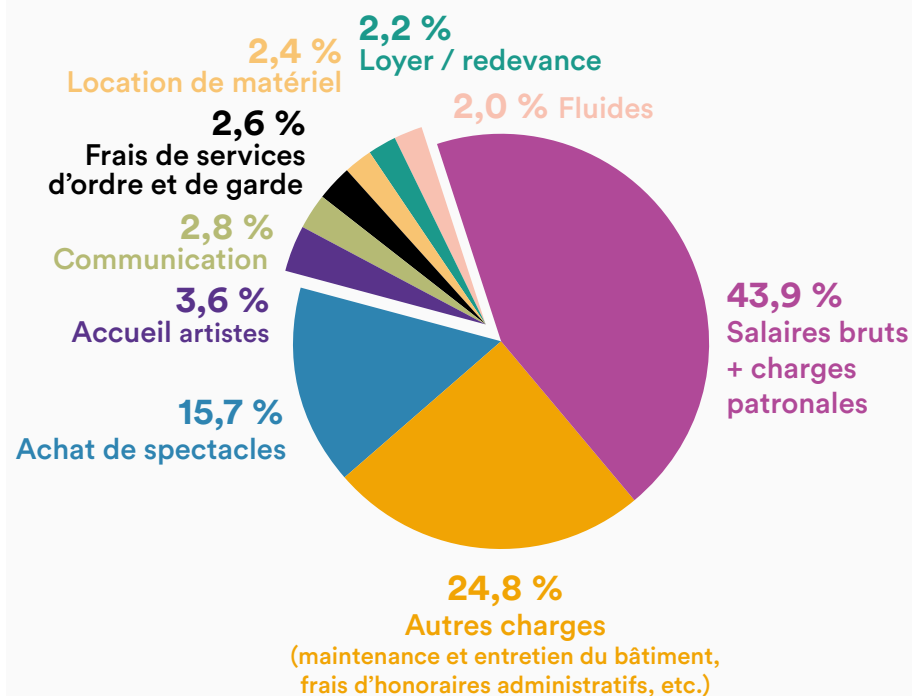


Les budgets en 2024 (2/2)

Produits 2024
(répartition moyenne)



Charges 2024
(répartition moyenne)



OBSERVATION, ANALYSES ET ÉTUDES DE LA FEDELIMA

CHIFFRES ET INDICATEURS CLÉS ANNUELS :

- [Données 2023](#)
- [Données 2022](#)
- [Données 2019](#)
- [Données 2018](#)
- [Données 2017](#)
- [Données 2016](#)
- [Données 2015](#)
- [Données 2014](#)
- [Données 2013](#)
- [Données 2012](#)

DERNIERS TRAVAUX ET RESSOURCES EN TÉLÉCHARGEMENT LIBRE :



L'emploi permanent au sein des lieux de musiques actuelles entre 2014 et 2023 (2026)

[Télécharger](#)



Observation nationale parcours de musicien·nes (Collectif POPP - 2025)

[Télécharger](#)



Rapport Déclic - analyse de 18 bilans carbone de structures représentatives du secteur des musiques actuelles (2024)

[Télécharger](#)



Les salles de concert et clubs européens confrontés à la hausse des coûts dans un contexte de reprise post-pandémie (Live DMA - 2024)

[Télécharger](#)



Chiffres clés et évolution des SMAC - Scènes de musiques actuelles (2023)

[Télécharger](#)

En 2014, Les Éditions Mélanie Seteun en partenariat avec la FEDELIMA ont ouvert une nouvelle collection « Musique et environnement professionnel ». Cette collection se veut ouverte aux études émanant des acteur·rices artistiques et culturel·les et de leurs représentant·es : fédérations, syndicats, réseaux territoriaux et autres groupements d'acteurs, etc. Vous pouvez télécharger gratuitement au format PDF les dernières études réalisées par la FEDELIMA.



Les pratiques collectives en amateur dans les musiques populaires (2020)

[Télécharger](#)



L'emploi permanent dans les lieux de musiques actuelles (2018)

[Télécharger](#)



La coopération entre projets de musiques actuelles : enjeux, freins et facteurs facilitants (2016)

[Télécharger](#)



La diffusion dans les lieux de musiques actuelles - analyse statistique et territoriale sur la saison 2011 (2015)

[Télécharger](#)



Actions culturelles et musiques actuelles - principaux résultats d'une enquête nationale (2014)

[Télécharger](#)

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par le ministère de la Culture - DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) et le CNM (Centre National de la Musique).